



Aigrefeuille, le 30 novembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

APPORT COMPLEMENTAIRE AU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément au contrat de liquidité signé le 30 juin 2009 confié par FOUNTAINE PAJOT SA à la société de Bourse PORTZAMPARC, les moyens suivants ont été ajoutés au compte de liquidité en date du 30 novembre 2011 :

- 30.000 Euros

Lors du dernier bilan semestriel, à la date du 30 juin 2011, il est rappelé que les moyens suivants figuraient au contrat :

- 4 100 titres FOUNTAINE PAJOT

- 14.869,88 Euros